

Liberté Égalité Fraternité

TEST DE POSITIONNEMENT PREMIÈRE ANNÉE DE CAP

RENTRÉE SEPTEMBRE 2023



Nouveautés 2023

- Intégration d'un parcours adaptatif en numératie
- Test individuel de fluence
- Diffusion des tests spécifiques aux parents par QR codes
- Prise en compte de la non réponse en fin de test
- Diffusion de vidéos explicatives à destination des enseignants
- Définition des groupes de maitrise dans les tableurs à destination des équipes pédagogiques



Sommaire

- 1. Objectifs et modalités du test de positionnement
- 2. Nature et champ du test
- 3. Architecture et contenus
- 4. Préparation du test de positionnement
- 5. Mise en œuvre : acteurs mobilisés, calendrier et restitution
- 6. Mise à disposition d'items issus du test



1. Objectifs et modalités du test de positionnement



Objectifs du test de positionnement

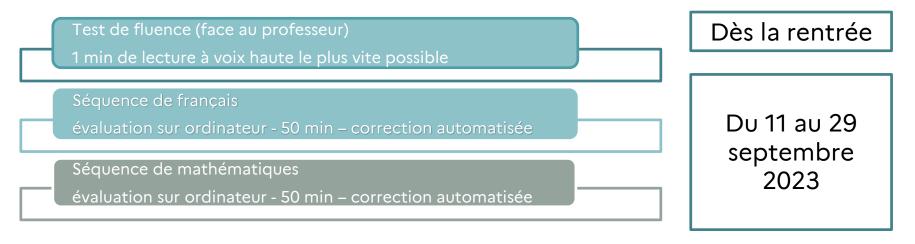
- Permettre aux équipes pédagogiques, en complément des outils propres à chaque enseignant, de disposer d'un outil de diagnostic standardisé des compétences en compréhension de l'écrit et en mathématiques de chaque élève, première étape de l'accompagnement personnalisé.
- Accompagner le pilotage pédagogique des établissements et enrichir les outils de pilotage académique.



Modalités

Chaque élève de première année de préparation du certificat d'aptitude professionnelle passe un test numérique de positionnement qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en *littératie* et en numératie, domaines essentiels dans la vie personnelle, citoyenne et professionnelle et dont la maitrise est nécessaire pour une insertion dans l'emploi, ainsi qu'un test de fluence d'une durée d'une minute.

Déroulé





Modalités

- Après le test, seront disponibles :
- un bilan individuel de l'élève (positionnement selon deux degrés de maitrise et réponses aux tests spécifiques);
- une identification par classe et par établissement des élèves dont la maitrise des domaines évalués est insuffisante.
- Les équipes pédagogiques pourront, dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, déterminer la mise en place d'une réponse collective ou individualisée.



2. Nature et champ du test de positionnement



Nature et champ du test de positionnement

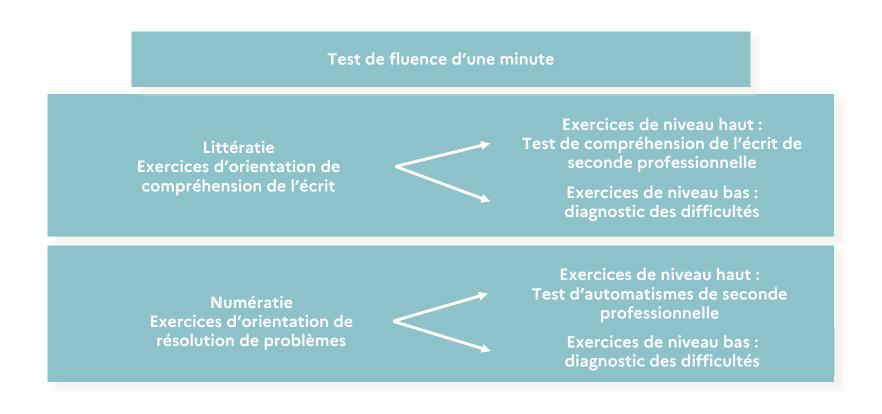
- Cet outil n'est pas exhaustif et est bien entendu complémentaire des analyses des enseignants. Les résultats visent à accompagner à la fois une personnalisation au plus près des besoins de chaque élève et une approche globale de la classe.
- Les exercices proposés aux élèves se réfèrent aux concepts de « *littératie* » et de numératie.
- Cette année, le test de fluence en première année de CAP vise à évaluer l'automatisation du décodage et la vitesse de lecture. Ces habiletés sont estimées à partir d'une lecture oralisée.
- Les outils de ce test ont été conçus par des équipes mises en place par la DEPP constituées de chercheurs, de professeurs de SEGPA, de collège et de lycée professionnel, avec le concours de l'Inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche (IGÉSR).
- Cette évaluation est conforme au RGPD. Les remontées nationales sont pseudonymisées. Les publications ultérieures ne concerneront que des données agrégées.



3. Architecture et contenus



Design adaptatif





La fluence

- En littératie, l'évaluation de la compréhension de textes est complétée du test de fluence qui permet de connaître la capacité des élèves à lire correctement un texte à voix haute.
- Le fluence est mesurée par la justesse et la vitesse de lecture à voix haute d'un texte.
- La passation, individuelle, peut être réalisée par tout professeur, idéalement le professeur de français.
- Vidéo explicative de la passation du test de fluence en ligne sur EDUSCOL https://eduscol.education.fr/tests-2de-CAP



 La saisie des résultats des élèves au test de fluence se fait à partir de l'application Fluence.



Deux champs évalués : « littératie » et numératie

En littératie

La « littératie » (ou lettrisme) est définie comme la capacité d'une personne à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, en milieu professionnel et dans le contexte scolaire en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités.

Passation en littératie

40 minutes

Compréhension de l'oral

Compréhension de l'écrit

Exercices complémentaires de niveau bas
Association d'un groupe de lettres à un son
Déchiffrage rapide de mots
Connaissance de mots
Association d'une image à une phrase.



Un test adaptatif en « littératie »

• Un dispositif adaptatif : en fonction de leurs résultats aux exercices d'orientation en compréhension de l'écrit, les élèves sont dirigés vers des exercices adaptés à leur degré de maitrise.

Exercices d'orientation de compréhension de l'écrit

Exercices de niveau haut : Test de compréhension de l'écrit de seconde professionnelle

Exercices de niveau bas : exercices complémentaires permettant le diagnostic des difficultés

 Ajout de quelques questions sur la perception du test et sur les projets d'orientation en fin de première séquence.



Deux champs évalués : « littératie » et numératie

En numératie

La numératie est définie comme la capacité d'une personne à s'approprier, valider, réaliser et raisonner mathématiquement afin de résoudre des problèmes dans une variété de contextes du monde réel.

Passation en mathématiques

Résolution de problèmes

Automatismes





Un test adaptatif en numératie

• Un dispositif adaptatif : en fonction de leurs résultats aux exercices d'orientation en résolution de problèmes, les élèves sont dirigés vers des exercices adaptés à leur degré de maitrise.

Exercices d'orientation de résolution de problèmes

Exercices de niveau haut : Test d'automatismes de seconde professionnelle

Exercices de niveau bas : exercices complémentaires permettant le diagnostic des difficultés



Accessibilité

Il est essentiel que les élèves ayant des besoins éducatifs particuliers puissent bénéficier des adaptations et moyens de compensation habituels.

L'accompagnement humain :

L'accompagnement humain par un(e) AESH ou un autre adulte accompagnement doit être proposé dès que cela est nécessaire. Il doit reposer sur le même fonctionnement que celui prévu dans le cadre d'un PPS : reformulation, saisie des réponses données à l'oral par l'élève, etc.

Le matériel adapté :

Il est essentiel que les élèves puissent utiliser leur matériel adapté habituel (timer, balle anti-stress, trackball, synthèse vocale, plage braille, mobilier adapté etc.).



Accessibilité

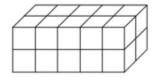
Les consignes :

Un travail de simplification et d'harmonisation des consignes a été réalisé.

Les images :

Elles ont fait l'objet, quand cela était possible, d'une alternative textuelle. Celle-ci remplace l'image et elle est alors entendue lors de l'utilisation d'un lecteur d'écran. Certaines images en géométrie n'ont pas pu faire l'objet d'une alternative textuelle.

exemple d'alternative textuelle



Alternative textuelle de cette image :

Le pavé est formé par 2 cubes de haut, 2 cubes de large et 5 cubes de long.



Accessibilité

Les supports audio et vidéo :

Les supports audio font l'objet d'une version en LSF et en LfPC présente sous ASP. Il est possible de les télécharger sur le poste informatique de l'élève. Il est préférable néanmoins de prévoir l'accompagnement par un(e) interprète pour faciliter l'accès aux consignes par exemple.

Les textes :

Des versions adaptées du texte de fluence et des supports du test de compréhension de l'écrit sont disponibles à titre d'exemple sous ASP pour améliorer le confort de lecture des élèves dans le décodage des mots ou la lecture ligne à ligne (dyspraxie, dyslexie).



4. Préparation du test de positionnement



Des outils d'accompagnement pour les élèves, les représentants légaux et les équipes pédagogiques

Des pages dédiées sur <u>education.gouv.fr</u> et sur eduscol

- Des infographies à destination des élèves et des représentants légaux
- Des descriptifs précis des contenus en littératie et en numératie à destination des équipes pédagogiques







Des outils d'accompagnement pour les équipes de direction

Une documentation détaillée pour organiser les passations disponible à la rentrée sur l'Application de Suivi des Passations (ASP) :

- le guide général : document essentiel qui mentionne toutes les étapes du protocole du test
- la note de l'application ASP
- la note technique de l'outil diagnostic du matériel informatique

Portail des évaluations de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance)

A.S.P.

Accès à l'application de suivi des passations

Diagnostic

Accès à l'outil de diagnostic des postes de travail

Evaluation

Accès à l'évaluation

Restitution

Accès aux fiches de positionnement et aux tableaux de bord



5. Mise en œuvre du test de positionnement

Accès au portail du test Acteurs mobilisés Calendrier Restitution



Un accès via un portail unique https://eval.depp.taocloud.fr

Portail des évaluations de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance)

A.S.P.

Accès à l'application de suivi des passations

Diagnostic

Accès à l'outil de diagnostic des postes de travail

Evaluation

Accès à l'évaluation

Restitution

Accès aux fiches de positionnement et aux tableaux de bord



Acteurs mobilisés

La DEPP

Elle prépare les épreuves, en lien avec l'IGESR et avec le concours d'équipes de professeurs et d'inspecteurs, gère la plateforme de passation et supervise toutes les passations en lien étroit avec les académies.

Les académies

Chaque académie met en place un soutien technique et fonctionnel.

Les structures académiques formées au protocole des évaluations numériques nationales sont mobilisées.

Les lycées

Chaque lycée planifie le test de fluence et les deux passations de l'évaluation numérique, organise l'information des familles et les modalités de communication des bilans individuels.

Le lycée désigne trois personnes de profils différents pour assurer les passations : un coordinateur, un accompagnant numérique et un administrateur de test.



Calendrier de mise en œuvre

Dès le 28 août 2023

Connexion à ASP via le portail national des évaluations de la DEPP https://eval.depp.taocloud.fr

o Mise à disposition des guides de passation

À partir du 6 septembre 2023

Connexion à ASP

- o Appropriation des outils d'accompagnement
- o Désignation d'un coordinateur, d'un accompagnant numérique et d'un administrateur de test
- o Sélection des dates de passation (entre le 11 et le 29 septembre)
- o Mise à jour des listes des élèves
- o Informations aux familles
- Saisie des résultats du test de fluence

Entre le 11 et le 29 septembre 2023

Organisation des deux passations numériques

Fermeture définitive du portail de restitution le 24 novembre.

Dès la fin des deux passations

o Restitution des résultats et exploitation pour la mise en place l'accompagnement personnalisé.



Une restitution par élève et par classe

Portail des évaluations de la DEPP (Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance)

A.S.P.

Accès à l'application de suivi des passations

Diagnostic

Accès à l'outil de diagnostic des postes de travail

Evaluation

Accès à l'évaluation

Restitution

Accès aux fiches de positionnement et aux tableaux de bord



Restitutions individuelles

Quatre fiches de restitution concernant :

- le test de littératie ;
- le test de numératie;
- le test spécifique de compréhension de l'écrit ;
- le test spécifique de résolution de problèmes ;
- ainsi que les tests spécifiques de seconde professionnelle le cas échéant.

permettent un accès à toutes les réponses des élèves pour les items de ces tests.



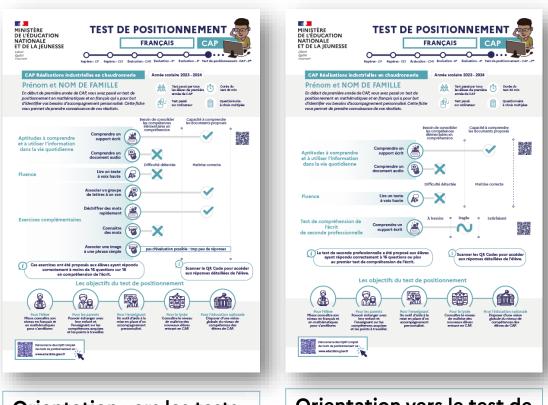
Les restitutions

- À partir de la plateforme en ligne, mise à disposition (dès le lendemain des passations) auprès des établissements, du profil des acquis et des besoins de chaque élève, selon deux degrés de maitrise.
- Un rendu par classe selon les degrés de maitrise sera également immédiatement disponible.



Restitutions en littératie

Différentes selon les résultats au test de compréhension de l'écrit



Orientation vers les tests complémentaires

Orientation vers le test de seconde professionnelle



Restitution du test de fluence



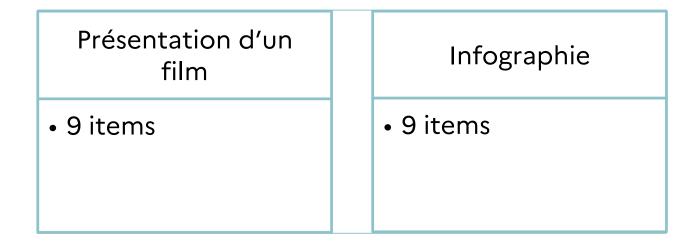
Les élèves du groupe « à difficulté détectée » – lisant correctement 119 mots ou moins en 1 minute – sont ceux dont les automatismes de lecture doivent être renforcés.

Les élèves du groupe « en maitrise correcte » – lisant correctement 120 mots ou plus en 1 minute – sont ceux pour lesquels l'automatisation de la lecture est effective et ne fait pas obstacle au travail de compréhension.

Il est à noter que les élèves qui liraient correctement **moins de 90 mots en 1 minute** (attendu de fin de CE2) bénéficieraient grandement d'un accompagnement ciblé sur les automatismes de lecture.



Restitution des tests spécifiques Compréhension de l'écrit



Restitution du test spécifique permettant d'identifier les élèves ayant besoin de consolider les compétences élémentaires de lecture



2 groupes de maitrise pour chaque domaine évalué Tableur de restitution globale Définition des groupes de maitrise

4	Α	В	C	D	E
1			Nombre d'items réussis		
2	Discipline	Domaine	Difficulté détectée	Maitrise correcte	
3	Litteratie	Comprendre un support écrit	8 au maximum	de 9 à 18 items réussis	
4	Litteratie	Comprendre un document audio	3 au maximum	de 4 à 10 items réussis	
		Exercice complémentaire			
		Associer un groupe de lettres à un son			
5	Litteratie	concerne les élèves dont le score CE est < 16	9 au maximum	de 10 à 12 items réussis	
		Exercice complémentaire			
		Déchiffrer des mots rapidement			
6	Litteratie	concerne les élèves dont le score CE est < 16	18 au maximum	de 19 à 26 items réussis	
		Exercice complémentaire			
		Connaître des mots			
7	Litteratie	concerne les élèves dont le score CE est < 16	16 au maximum	de 17 à 24 items réussis	
		Exercice complémentaire			
		Associer une image à une phrase simple			
8	Litteratie	concerne les élèves dont le score CE est < 16	8 au maximum	de 9 à 13 items réussis	
		Fluence			
9	Litteratie	Lire un texte à voix haute	jusqu'à 119 mots lus	plus de 120 mots lus	
0					
11			À besoins	Fragile	Satisfaisant
		Comprendre un support écrit			
		- deuxième partie -			
12	Litteratie	concerne uniquement les élèves dont le score CE est > ou = 16	4 au maximum	de 5 à 9 items réussis	de 10 à 18 items réussis



2 groupes de maitrise pour chaque domaine évalué Tableur de restitution globale Résultats des élèves

	С	n	F	F	G
- 4	Nom élève	Capacité à utiliser les mathématiques dans le monde réel	Automatismes	Automatismes	Automatismes
		Résolution de problèmes (RP)	concerne uniquement les élèves dont le score RP est >	Multiplications et comparaisons de nombres	Pourcentages
1			ou = 19	concerne uniquement les élèves dont le score RP est <	concerne uniquement les élèves dont le sco
2	Nom 1	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
3	Nom 2	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise insuffisante
4	Nom 3	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
5	Nom 4	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise insuffisante
6	Nom 5	Maitrise partielle ou totale	Satisfaisant	non concerné	non concerné
7	Nom 6	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
8	Nom 7	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise partielle ou totale	Maitrise partielle ou totale
9	Nom 8	Maitrise partielle ou totale	Abesoins	non concerné	non concerné
10	Nom 9	Maitrise partielle ou totale	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
11	Nom 10	Maitrise insuffisante	non concerné	Maitrise insuffisante	Maitrise partielle ou totale
12					
13					
14					
15					
16					
17					
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					

Le parcours de ce test étant adaptatif, les élèves ne passent pas tous les mêmes exercices. La mention « non concerné » apparait pour les élèves n'ayant pas passé les exercices du domaine concerné.



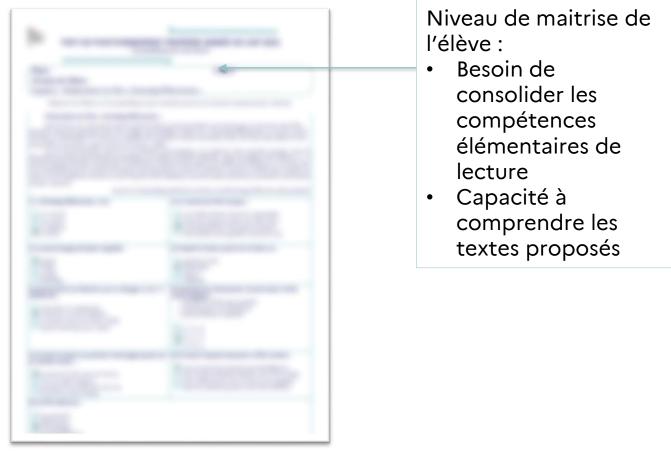
QR codes dans les fiches de restitution



En scannant les QR codes, les responsables légaux ont accès aux réponses de l'élève aux tests spécifiques



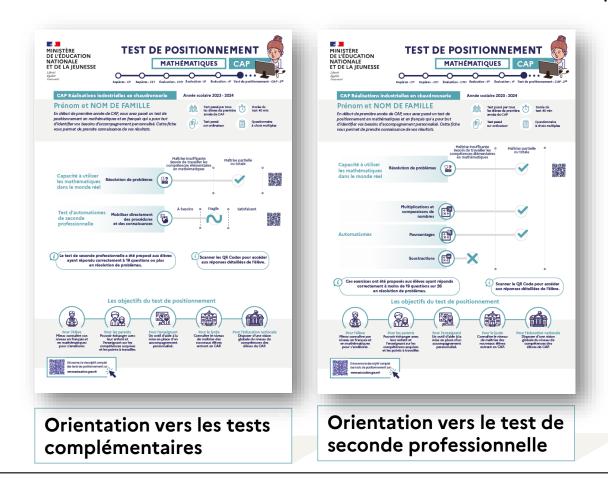
Restitution des tests spécifiques Compréhension de l'écrit





Restitutions en mathématiques

Différentes selon les résultats au test de résolution de problèmes





Restitution des tests spécifiques Mathématiques

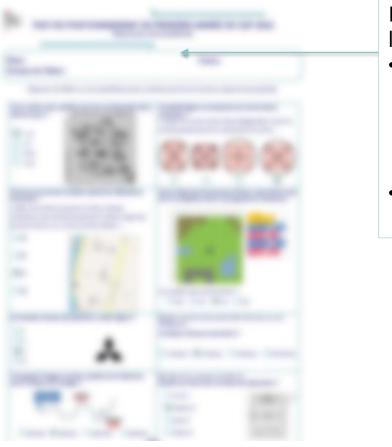
Résolution de problèmes

• 26 items

Restitution du test spécifique permettant d'identifier les élèves ayant besoin de travailler les compétences élémentaires de mathématiques



Restitution des tests spécifiques Mathématiques

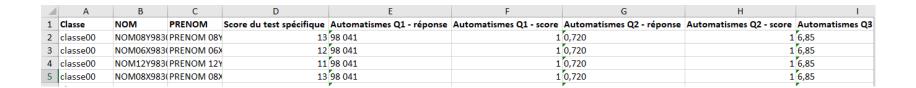


Niveau de maitrise de l'élève :

- Besoin de consolider les compétences élémentaires de mathématiques
- Maitrise partielle ou totale



Restitution des tests spécifiques Tableur à destination des enseignants



Une restitution complète (item par item, pour chaque élève) par classe sur les tests spécifiques.

- Le tableur indique pour chaque élève les réponses qu'il a données aux questions du test spécifique ainsi que le score qu'il a obtenu.
- En fonction de son score chaque élève relèvera d'un groupe de maitrise, permettant de pointer un besoin d'accompagnement dans ce domaine.



6. Mise à disposition des items issus du test



Mise à disposition d'items de l'évaluation

Une grande partie des items de l'évaluation seront mis à disposition des équipes pédagogiques sur <u>EDUSCOL</u> afin de les aider à mieux cibler et organiser l'accompagnement personnalisé des élèves.

Date de mise à disposition : 25 août 2023.

Mise à disposition des items des tests spécifiques.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

Liberté Égalité Fraternité

Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance